

MORT de l'ASSURANCE CHÔMAGE HOLD UP SUR LES COTISATIONS

L'Assurance chômage avait été créée pour être une protection sociale, le gouvernement a décidé de la fin d'une de nos protections sociales

Le salaire est en partie maintenu lorsqu'on a perdu son emploi, lorsqu'on est privé d'emploi. C'est une conquête sociale arrachée au patronat, qui n'a jamais voulu de cette part indirecte, différée, de notre salaire qui finance la protection sociale et que les patrons appellent « charge ».

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les salariés ne cotisent plus à l'assurance-chômage.

Pour compenser la suppression des cotisations à l'assurance-chômage, l'État a décidé d'une hausse de la CSG, prélevée sur tous les revenus, salaires, retraites et traitements. C'est donc désormais un impôt qui financera l'indemnisation au chômage, et non plus nos cotisations.

Le revenu de remplacement, l'allocation chômage, ne sera plus calculée en fonction de l'ancien salaire et de la durée de cotisations, mais décidé par l'État qui s'oriente vers une indemnisation unique (la même pour tous), type RSA ; et pour une durée minimum.

On se dirige donc vers une transformation complète de la gestion de l'assurance-chômage. L'État pourra décider du fonctionnement de l'assurance-chômage sans concertation. Et Emmanuel Macron a déjà annoncé la couleur : deux offres raisonnables refusées, se traduira par une suppression de l'indemnisation versée .

**PRIVÉ d'EMPLOI OU PRÉCAIRE FACE À CES ATTAQUES, NE RESTE PAS ISOLÉ !
TA PLACE EST DANS LA LUTTE AVEC LES COMITÉS CGT DES HOMEURS ET PRÉCAIRES
LUTTONS POUR BRISER LES ORDONNANCES MACRON, POUR
NOTRE DROIT AU TRAVAIL ET A UN REVENU DE REMPLACEMENT ÉGAL A 80% DU SMIC
CGT AVEC UNE 5^{ÈME} BRANCHE CHÔMAGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.**

